

Postérité historiographique

« Plus fin et plus rusé que tous ses précurseurs ». Louis XI renaissant et baroque

De Louis XI, les auteurs de la Renaissance¹ et les philosophes baroques ont retenu le caractère imprévisible et noir. Parfois aimable, surtout avec les plus démunis, s'entourant de serviteurs d'origine modeste, s'opposant à la noblesse et aux siens, Louis XI s'est imposé à tous comme un roi singulier, qui rompit avec la tradition et annonça une ère nouvelle. Mais si les novellistes, comme Bandello et Des Périers, ont privilégié d'amusantes anecdotes qui circulaient à son propos et si les philosophes, Montaigne et Hotman, ont utilisé ce roi comme un repoussoir permettant de célébrer leurs idéaux politiques, les philosophes baroques, La Mothe le Vayer et Naudé, ont considéré son règne pour mieux réfléchir sur la violence qui fonde tout pouvoir politique.

1. Un Prince « de grande délibération »

Lors de son premier séjour en France le moine dominicain Matteo Bandello avait sans doute eu quelque écho de ce roi singulier, qui vivait fort modestement, n'usait jamais guère d'habilllements riches² et avait l'habitude de se parer d'un chapeau étrange

1 — Voir le livre exhaustif et fondamental d'Adrianna Bakos, *Images of kingship in Early Modern France. Louis XI in Political Thought, 1560-1789*, London, New York, Routledge, 1997.

2 — Claude de Seyssel, *Histoire du Roy Loys douzième, père du peuple*, [1508], Paris, Jacques Dupuis, 1582, p. 43. Notons que Seyssel souligne à maintes reprises « la crainte » qu'inspire Louis XI, que l'historien humaniste compare à un tyran dont la versatilité et la violence n'ont d'égal que les soupçons que celui-ci cultive à l'égard de ses sujets et de ses proches, y compris sa femme et son fils.

« surchargé de coquillages et d'images pieuses à trois sous »³. Il a sans doute aimé converser à la cour d'Amboise, avec « un très vieux gentilhomme auvergnat, qui prétendait avoir été page du roi Louis XI »⁴, des actes mémorables de ce roi. Aussi cet habitué des grands salons aristocratiques s'était-il sans doute jeté avec curiosité et délectation sur les *Annales d'Aquitaine* composées par Jean Bouchet publiées pour la première fois en 1537. L'admirateur de Boccace y puisa quelques anecdotes, pleines de « vécu », riches de « petits faits vrais », pour alimenter ces savoureuses nouvelles, dont les trois premiers recueils furent publiés à Lucques en 1554. Dans « *Il re Lodovico undecimo fa del bene a un gauttero per un bel motto da quello detto argutissimamente* »⁵, il résume rapidement la vie « mouvementée » et « difficile » du roi, énumère ses ennemis, s'étonne qu'un homme puisse avoir autant de rivaux parmi ses proches – « son frère », « les hommes de son sang » – brosse un portrait sommaire et triste de ce roi « cruel, dur, soupçonneux, solitaire, fuyant le commerce des princes et des barons ». Méconnaissant les droits des princes, obstiné, ce roi, qui s'était « entouré d'hommes de basse extraction », sévit brutalement contre la noblesse, pour la punir de crimes qu'elle n'aurait sans doute pas commis, si le roi avait respecté les convenances. Manifestement, le moine aristocratique qui fréquenta princes et prélats, courtisans et érudits n'apprécia que modérément les manières quelque peu cavalières de ce roi autocratique. Mais il n'ignore pas que même un tyran sanguinaire avait gardé quelque trait d'humanité, quelque brin de sagesse. Il est difficile de savoir pour le lecteur si les traits que Bandello prête à Louis XI sont les reliquats d'une générosité engloutie sous les âpretés de la vie politique et militaire ou si, au contraire, ces quelques mouvements de sympathie ne constituent qu'une preuve supplémentaire de la versatilité de l'imprévisible souverain. Quand, dans le récit de Bandello, le roi se rend en cuisine, il est, comme à son habitude, mal habillé, nullement élégant. Il y aperçoit un jeune homme « de fort bonne mine et dont l'aspect ne correspondait pas au vil métier qu'il pratiquait ». On le voit, si la mise particulièrement modeste du roi ne fut pas du goût de Bandello, ces précisions vestimentaires ne sont pas gratuites : le récit s'articule autour du contraste entre ce beau cuisinier, gracieux comme le courtisan idéal de Castiglione, et le prince mal mis et peu amène. Mais le roi n'est pas insensible à la grâce,

3 — Matteo Bandello, *Novelle*, I, 48, « le Roi et le Marmiton », in *Conteurs italiens de la Renaissance*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1993, p. 506.

4 — Matteo Bandello, *Novelle*, II, 30, « l'Abbé musicien », *op. cit.*, p. 617.

5 — Matteo Bandello, *Tutte le opere*, Mondadori, 1953, p. 566.

au charme du jeune marmiton et lui demande de se présenter. Le jeune homme, qui vient d'arriver à la cour, ne reconnaît pas un prince en son interlocuteur. Il décline son identité, explique ses origines, et ajoute : « je sers le roi en pratiquant le vil métier que vous voyez, et cependant je gagne autant que lui ». Sommé par le roi de s'expliquer sur ses revenus, le gracieux marmiton répond : « Le roi gagne ce qu'il mange, ce qu'il boit et ce qu'il porte pour se vêtir, et ma foi, je recevrai de lui autant qu'il reçoit de notre seigneur Dieu ; et quand viendra le jour de la mort, il n'emportera pas plus que moi avec lui, bien qu'il soit un roi très riche et que je sois un miséreux ». C'est la réponse de Diogène à Alexandre, sans l'arrogance cynique du philosophe. C'est la sagesse du peuple qui plaît aux rois, aux plus avenants comme aux plus despotiques. Louis XI, poursuit Bandello, recueille donc ce jeune homme et le fit nommer valet dans sa suite. La fin de l'histoire n'en est pas moins ambiguë : « Ainsi Louis XI qui était emporté lui donnait parfois un soufflet, mais dès qu'il voyait Stefano pleurer, il ne pouvait supporter ses larmes et lui faisait remettre mille ou deux mille écus pour l'apaiser. Et le roi lui conserva toujours son amitié. » Que vaut la sagesse d'un roi versatile ou d'un valet incapable de retenir ses larmes en présence de son prince ? Un roi qui s'abaisse à souffleter un valet ou lui accorde de grosses sommes pour s'assurer de sa sympathie, ne se gouverne pas et n'est pas apte à gouverner. Dans d'autres nouvelles encore, Bandello met en scène Louis XI, qui aime lancer des paris impossibles et s'amuse de l'inventivité de l'abbé de Begné lui présentant un orgue porcin ou qui rit d'une belle repartie que lui donne un abbé quelque peu réfractaire. Si ces anecdotes paraissent drôles, elles montrent aussi l'exercice du pouvoir : le bon vouloir du prince, qui tantôt sourit, tantôt sévit, imprévisible et brutal.

Des histoires similaires ont inspiré le valet de chambre et secrétaire de Marguerite de Navarre, Bonaventure des Périers. Dans ses *Nouvelles récréations et joyeux devis* publiés pour la première fois en 1558, c'est-à-dire quatorze ans après sa mort, Bonaventure des Périers mit en scène, par deux fois, Louis XI.

Ces nouvelles, dans lesquelles certains ont vu l'influence de Philippe de Vigneulles, sont le versant heureux d'une œuvre qui réunit des traductions de la Bible, des essais et les célèbres quatre dialogues étranges et fascinants qui composent le *Cymbalum Mundi*. Pour le narrateur des *Nouvelles récréations*, Louis XI, « prince de grande délibération » semble avant tout un fin amateur de rhétorique sublime : le roi aimait ceux qui « estoient accortz et qui

respondoient promptement⁶ ». Le « *clerc de finances qui laisse cheoir deux dez de son escriptoire devant le roy* » n'a pas de chance : le roi est pressé ; il veut dicter quelques ordres et son secrétaire habituel est absent :

« Comment dit le roi, quelle dragée est-ce là ? à quoi est-elle bonne ? »

« *Contra pestem*, Sire » dit le Clerc.

« *Contra pestem* ? dit le Roy. Tu es de mes gens ». Et commenda qu'on lui donnast cent escus.

Sous le même titre, on lit une autre anecdote, qui rappelle le bon mot – que l'on retrouve dans les *Cent nouvelles nouvelles* et dont s'est souvenu Rabelais aussi – que l'on prête à Louis XI donnant les Genevois qui se donnent à lui, au diable. Manifestement, Bonaventure se soucie peu de vérité historique et ne cultive guère les réflexes politico-aristocratiques de Matteo Bandello. Ses nouvelles tiennent davantage des facéties ; elles privilégient le bon sens, la spiritualité malicieuse et une rhétorique de la pointe, qui ne sont guère l'apanage d'un roi.

2. Un Prince tyrannique

La versatilité des princes intéressa Montaigne, on le sait. Le premier chapitre du premier livre des *Essais* est consacré à de grands guerriers – Scanderberg, le terrible prince albanais, Édouard Prince de Galles, l'empereur Conrad – qui soudainement abandonnèrent leurs pires désirs de vengeance. « Par divers moyens on arrive à pareille fin » : certes, le vaincu peut échapper à la terrible vindicte du vainqueur en implorant son pardon ou en continuant à combattre vaillamment. Mais, pour Montaigne, l'essentiel est ailleurs : l'homme est un sujet « merveilleusement vain, divers et ondoyant » et il est bien difficile de percer les arcanes de l'âme humaine. Cependant si l'homme est imprévisible, parfois irascible, parfois débonnaire, tantôt courtois, tantôt cavalier, il importe d'apprendre à se maîtriser. Voilà l'objectif d'une vie, le nœud de la philosophie, que lui enseigna son ami Étienne de La Boétie, dont Montaigne rappelle que cet habitant de Sarlat aurait préféré être né citoyen de la République de Venise. Il avait peut-être pensé à lui en lisant dans les *Annales* de Bouchet le récit de l'étonnante attitude qu'adoptèrent les citoyens d'Arras face à Louis XI : « Nous lisons », écrivit Montaigne, « qu'il s'en trouva

6 — Bonaventure des Périers, *Nouvelles récréations et Joyeux devis*, 51, Paris, Société des textes français modernes, 1997, p. 203.

bon nombre parmi le peuple qui se laissèrent pendre, plutôt que de dire : « *Vive le roy* »⁷ ».

Voulant montrer que de tout temps la souveraineté fut exercée en France « par un grand conseil national, maître d'élire et de déposer les rois », l'historien du droit, contemporain de Montaigne, François Hotman, soulignait la tradition quasi républicaine de la France. Il lui importait de montrer, dans son ouvrage *Franco-Gallia*, publié en 1573, que le roi devait se soumettre au pouvoir des États. C'étaient les États Généraux qui traditionnellement gouvernaient au nom du « bien public » et qui décidaient de la guerre, de la désignation des ambassades, du partage des biens du roi défunt, de la charge et l'attribution des taxes. Or, écrit Hotman, ce fut Louis XI qui mit fin à cette coutume de « nos ancêtres ». Il consacre tout un chapitre à ce roi, « plus fin et plus rusé que ses précurseurs »⁸, « qui gouverna tellement le royaume, qu'en plusieurs choses il se devoya hors des termes de bon Prince » en s'appuyant sur des « personnes de basse et vile qualité », en méprisant les princes et les seigneurs. Pressés par le peuple, ceux-ci eurent donc raison de s'opposer : « ils vouloyent aller armez et en équipage de guerre, afin que si le Roy refusoit de pourvoir au bien public, et de prester l'oreille à bons et sages conseils, ils le peussent mener par force et raison. Ce qui fut cause que cette guerre qui avait esté entreprise pour le bien public du royaume en fut communément nommée la guerre du Bien public ». Hotman, qui s'appuie sur les chroniques de Commines tout en les travestissant, expose la scandaleuse diplomatie de Louis XI, qui ne tint pas sa promesse, « ains rompit et viola la foy qu'il avait solennellement jurée, dont il sourdit et s'alluma une grosse et calamiteuse guerre en France »⁹. Mais ce qui importe surtout à Hotman, savant juriste huguenot qui ne supporte pas le pouvoir croissant des souverains catholiques, c'est de montrer qu'il n'y a pas encore cent ans accomplis que la liberté de France et l'autorité des États était « encore en sa vigueur : et se pratiquait à l'encontre d'un Roy qui n'avait faute ny d'âge ny d'esprit pour se gouverner : ains qui estoit desja aagé de quarante ans, et si avoit l'esprit plus grand et plus vif que Roy qui ait jamais regné en France ». La leçon est explicite : la juste révolte de ces princes, refusant d'abandonner la souveraineté au seul Roi, aurait dû inspirer la noblesse française confrontée aux vellétés politico-

7 — Michel de Montaigne, *Essais*, I, 14, Villey-Saulnier, Paris, PUF, 2^e éd. Quadrige, 1992, p. 52. Par ailleurs, Montaigne se fait l'écho d'une rumeur concernant un prince sanguinaire qui « faisait égorger des petits enfants pour se servir de leur sang à guérir une sienne maladie » (III, 9, 982).

8 — François Hotman, *La Gaule française* [1574], Paris, Fayard, 1991, p. 149.

9 — François Hotman, *op. cit.*, p. 153.

religieuses des jeunes et faibles fils de Catherine de Médicis. Les États ont toujours maintenu la liberté en se défendant contre « la puissance des tyrans », il est donc de leur devoir de le faire encore. Aussi cette histoire du droit français est-elle un appel à la révolte.

En somme, pour Montaigne, qui pourtant aima les anecdotes et « les petits faits vrais » et pour Hotman, la vie de Louis XI n'est plus la source de quelque anecdote plaisante, mais bien l'illustration de la présence du mal. Certes la cruauté est de tous les temps, mais il semble qu'aussi bien Montaigne, lecteur du *Discours de la Servitude volontaire*, qu'Hotman avertissent contre les dangers d'une monarchie qui méconnaît les sages équilibres du pouvoir.

3. Un Prince terrible et dissimulateur

Dans son traité consacré à l'*instruction du Prince*, François La Mothe Le Vayer condamnait « nostre Louis onzième d'avoir traité ceux qui dans une défaillance s'éloignèrent par force des fenêtres de sa chambre ». Les excès et les abus de pouvoir du roi le laissent pantois : d'avoir puni le médecin de son père, parce qu'il avait ordonné au roi malade de manger. Il est évident que ce médecin ne portait nullement atteinte à « l'autorité du Souverain [...] puisque l'intention justifiait tout ce qu'il voulait faire passer pour crime, comme c'est elle qui dans toute la Morale imprime sur nos actions le caractère du bien & du mal. Mais quand il se trouve des Princes du naturel de celui-ci, les choses mesmes faites à bonnes fins sont sujettes à des mauvaises interprétations. » (I, 41, *De l'Instruction de Monseigneur le Dauphin*)¹⁰. Par ailleurs, dans un autre texte, le raffiné La Mothe le Vayer, « docteur extravagant du faubourg Saint-Michel »¹¹, raillait l'excessive modestie du roi Louis XI, estimant tout à fait déplacé que celui-ci n'apportât pas plus de soins à ses habits :

L'épargne honteuse n'est pas moins à blâmer, principalement en ceux que les dignités & les grandes charges distinguent du commun. Louis Onzième se rendit méprisable par ses méchants habits & ses chapeaux gras que l'Histoire luy reproche. Et l'on ne saurait lire sans indignation dans les Registres de la Chambre des Comptes un article de vingt sols pour deux manches neuves, dont on rhabilla l'un de ses vieux pourpoints, avec un autre de quinze deniers pour graisser ses bottes. (II, 48, *Des Habits et de leurs modes différentes*).

10 — J'ai utilisé la troisième édition des œuvres : François La Mothe Le Vayer, *Œuvres*, Paris, Augustin Courbé, de 1662, 2 tomes.

11 — Voir la lettre de Guez de Balzac, du 14 septembre 1643, d'après les notes de Ph. Tamizey de Larroque aux *Lettres* de Jean Chapelain, tome I, Paris, 1880.

En composant *De l'instruction de Monseigneur le Dauphin*, qui parut en 1640, La Mothe Le Vayer¹² espéra être nommé précepteur du dauphin. Il y souligne à maintes reprises l'importance du paraître, de l'*actio* rhétorique¹³. Fréquentant des amis libertins érudits, appréciant particulièrement le confortable masque que peut constituer la convention, les cérémonies, il prend ici en défaut le champion de la dissimulation que fut Louis XI.

Sa remarque répond à l'*Addition à L'Histoire de Louis XI*, composée par son ami, le philosophe, bibliothécaire et « libertin érudit » Gabriel Naudé. Si l'historien polygraphe et ancien ligueur rallié à la cause du roi Henri IV Pierre Matthieu venait de publier une honnête biographie du roi, fils de Charles VII, s'appuyant sur les mémoires de Philippe de Comines et sur de très nombreux documents de l'époque, peu importaient à Naudé « les conquêtes, batailles ou prises des villes¹⁴ ». Le lecteur de Plutarque s'intéresse moins aux actions et aux « victoires des Princes, à leur parler », qu'à ce qu'ils « ont fait en leur particulier et dans l'enclos de leur palais ».

Aussi le petit livre de Naudé se présente-t-il comme un complément nécessaire à l'*Histoire de Louis XI, roi de France et des choses mémorables advenues en l'Europe durant vingt & deux ans de son règne* publiée en 1610¹⁵, rééditée en 1627. De cet ouvrage, Naudé ne conteste pas grand-chose, si ce n'est la suggestion que Louis XI fut un ignorant. L'allégation est présente chez d'autres historiens. Le roi Louis XI n'a-t-il pas refusé de faire enseigner le latin à son jeune fils, estimant que le garçon pouvait se limiter au seul précepte *Qui nescit dissimulare, nescit regnare*¹⁶. L'essai de Naudé devint alors, comme l'apologie de Néron par Cardan¹⁷, une réflexion sur l'historiographie. Comment un historien « très fidèle et particulier »

12 — La Mothe le Vayer faisait particulièrement attention aux bottes ! « Maintenant », observait Tallemant des Réaux avec le mépris et l'ironie qui lui sont propres, « tout le monde n'a plus que des souliers, non pas même des bottines. Il n'y a plus que La Mothe Le Vayer, précepteur de M. d'Anjou, qui ait tantôt des bottes, tantôt des bottines ; mais ce n'a jamais été un homme comme les autres. » (Tallemant des Réaux, *Historiettes*, I, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1960, p. 176).

13 — Voir Jean-Marie Apostolides, *Le Roi-Machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, 1981.

14 — Gabriel Naudé, *Addition à l'histoire du roi Louis XI* [1630], Paris, Fayard, 1999, p. 67.

15 — Pierre Matthieu, *Histoire de Louis XI*, en onze livres, 1610.

16 — Dans un chapitre qui porte sur le rapport que Louis XI entretenait avec les sciences de son époque, Pierre Matthieu racontait que considérant que « le secret était l'âme et l'esprit de toutes sortes de desseins, le roi Louis XI disait parfois : *Je brûlerais mon chapeau s'il savait ce qui est en ma tête* ».

17 — Voir Adelin Charles Fiorato, « *L'éloge de Néron* par Jérôme Cardan, une justification du pouvoir absolu », *Savoir, politique et socialité. Regards sur la culture italienne de la Renaissance*, Alessandria, 2004, p. 229-249.

a-t-il pu accréditer une chose pareille ? La seule excuse semble qu'il ne fut appelé « que fort tard à son service »¹⁸. Idem pour l'auteur de la *Chronique Scandaleuse*, qui ne commence son journal qu'en 1460. Mais quelle excuse peut avoir quelqu'un comme Matthieu, « un homme docte, curieux, éloquent, très bon historien, et qui a en effet le mieux recueilli toutes les particularités de cette histoire » ? Et Naudé d'échafauder les étapes constitutives du cliché. Du simple constat de l'absence d'information on passa à l'affirmation – les rois n'ont pas de formation –, répétant sans cesse que leur formation se limite à ces quelques mots *Qui nescit dissimulare, nescit regnare*. Par après, estime Naudé, l'image s'est étendue au peuple de France. Certains historiens n'hésitant pas d'ailleurs à présenter la noblesse française comme un ramassis de contempteurs des « bonnes lettres ». C'est évidemment méconnaître l'Histoire puisque c'est faire l'impasse sur les troubadours, sur Geoffroi de Ville-Hardouin, Joinville ou Philippe de Comines, tous à la fois vaillants chevaliers et admirables lettrés. Par ailleurs, explique Naudé, l'objectif de Louis XI ne fut pas d'élever son fils dans l'ignorance, mais de l'épargner. Épargner au souverain futur l'irrésolution qui est le lot de tous ceux qui veulent toujours parer à toutes les éventualités. Trop de précautions, trop de prudence, empêchent la bonne gouvernance. Aussi Naudé estime-t-il que Louis voulait essentiellement que son fils sache dissimuler pour régner, c'est-à-dire pour prendre une décision, pour trancher. Épargner un garçon à la santé fragile, au lieu de l'assujettir à des études pénibles, qui « desseichent le tempérament, consomment les esprits, amassent plus de pituite et d'excrements, que le corps privé de ses mouvements et exercices ordinaires ne peut vider »¹⁹, tel fut l'objectif de Louis XI. Dès lors Gabriel Naudé se propose de faire comme Guillaume Budé – prouver la valeur culturelle, intellectuelle de la France –, mais aussi de réfuter Budé, qui présenta « la noblesse française comme ignorante, barbare, et ennemie des lettres et jusque sous le règne du roi François I^{er} »²⁰, en montrant que « l'Université de Paris a été beaucoup plus florissante sous Louis XI que sous François I^{er} afin que l'on ne s'imagine plus qu'il y ait eu un général refroidissement des études pendant son règne, et que le peuple et la Noblesse, tant à cause des longues guerres avec les Anglais que pour avoir suivi son exemple, se soient laissez

18 — Gabriel Naudé, *op. cit.*, p. 33.

19 — Gabriel Naudé, *op. cit.*, p. 37.

20 — Gabriel Naudé, *op. cit.*, p. 41.

aller au mépris et à la haine des lettres, demeurant ensevelis dans une crasse et profonde ignorance²¹ ».

Pour ce faire, Gabriel Naudé mobilise les informations les plus diverses. Récits d'ambassadeurs, archives du parlement, mémoires sur les prix des livres. Il souligne que Louis XI n'ignora nullement le latin, qu'il déploya une curiosité hors norme, qu'il appuya les médecins, les astrologues, les théologiens, les grammairiens, humanistes et orateurs qu'il aida à constituer la bibliothèque royale. En somme, il présente Louis XI comme le premier souverain de la Renaissance²². Pour deux raisons : Louis XI est un Prince qui pour gouverner, applique les préceptes que Machiavel avait décrits dans *Le Prince*. C'est un prince ambitieux et habile, capable d'utiliser la ruse comme la violence. Et le précepte *Qui nescit dissimulare, nescit regnare* résume parfaitement, selon Naudé, le savoir et les techniques que doit déployer un Prince s'il tient au pouvoir. En outre, Naudé souligne que c'est sous le règne de Louis XI que l'imprimerie fut introduite en France. C'est sous le règne de Louis XI « que les Muses ont commencé à respirer un air plus subtil, et à secouer la poudre qui ternissait leur teint vermeil et coloré, jusqu'à ce que François I^{er} venant derechef à les favoriser et à les caresser de telle sorte que lui-même en devint amoureux²³ »²⁴.

En 1639, Naudé avait publié un petit livre, tiré à douze exemplaires, mais qui eut un retentissement considérable, intitulé *Considérations politiques sur les Coups d'État*. Naudé y réfléchit sur ce qui constitue l'essence du politique. Mais contrairement à ses

21 — Gabriel Naudé, *op. cit.*, p. 42.

22 — Le texte n'est plus uniquement une réhabilitation de Louis XI, mais il s'en dégage aussi, selon René Pintard, (*Le Libertinage érudit*, Paris, 1943) une philosophie de l'histoire. Naudé estime que l'Histoire a gouverné par une loi qui soumet toutes choses à des renouvellements périodiques et à d'éternelles révolutions, qui « fait monter aujourd'hui ce qui doit tomber demain », qui rend ridicule ce qui était admiré et met en estime l'objet du mépris, qui laisse « paroître, mourir et renaître chacun à son tour sur le théâtre du monde », et, contraignant les cieux eux-mêmes à « virer », impose à l'univers entier les éclipses qu'on observe dans la lune. Naudé tente de découvrir les causes de ces mutations, de comprendre le déroulement cyclique des événements. Voir aussi Lorenzo Bianchi, « Politique, histoire et recommencement des Lettres dans *Addition à l'histoire du roi Louis XI* de Gabriel Naudé », *Corpus*, 1999, 35, p. 89-116.

23 — Gabriel Naudé, *op. cit.*, p. 106.

24 — Les vues de Naudé pourraient être comparées à celle de Jean de Serres qui estima dans son *Inventaire général de l'histoire de France*, publié pour la première fois en 1597, que le jeune Louis XI fut « un Prince certes humble en paroles & habits, sage en adversité, laborieux, libéral acheteur des hommes de mérite, curieux de cognoistre toutes sortes de personnes, de sens parfaitement bon, & de jugement bien net, continent. Mais d'ailleurs contrebalancé de plusieurs vices. Médisant, vindicatif, cruel, trompeur, dissimulé, desfiant, muable ami des petits, ennemi des Grands ». Jean de Serres, *Inventaire générale de l'histoire de France. Depuis Pharamond jusques à Louis XIII aujourd'hui regnant*, Cologne, édition revue et corrigée de 1610, p. 778-779.

contemporains (Bodin²⁵), il ne voulut nullement composer un énième *Miroir du Prince*, énumérant les principes de gouvernement d'un souverain idéal. Non, comme l'a démontré Louis Marin, il s'agira pour Naudé de montrer que l'art de la politique, c'est de prendre une décision et de l'imposer. Il importe donc de savoir gérer la violence au service du pouvoir. Comme Machiavel, Naudé a composé un livre qui révèle la nature scandaleuse du politique. Il y fait une place honorable à Louis XI, « le plus sage et avisé de nos rois, qui tenait pour maxime principale de son gouvernement, que *qui ne sait dissimuler ne sait pas aussi régner*²⁶ ». Louis XI est un de ces souverains qui n'ignorent pas qu'il est parfois indiqué de ne pas attendre les lentes procédures de la justice mais de sévir rapidement²⁷. Par ailleurs, force est de constater qu'il fut « nécessaire sous Charles VII d'avoir recours au coup d'état²⁸ » pour chasser les Anglais, que la France ne s'est « maintenue que par des stratagèmes pratiqués par Louis XI, François I^{er}, Charles IX et par ceux encore qui leur ont succédé ». On mesurera aussi la différence avec le prudent historiographe du monarque absolu, François de Mézeray. Là où Naudé souligne, un peu à la manière du fin stratège florentin, la nécessité de disposer de quelques bons et très loyaux ministres, qui ne seront « ni trop crédule[s] ou superstitieux ou bigot[s]²⁹ » – et « Louis XI, qui comme il fut un esprit défiant, variable et trouble, changea plusieurs fois de serviteurs secrets et affidés, mais néanmoins il en avait toujours un à qui il se communiquait plus librement qu'aux autres, témoin le Cardinal de Ballue, Philippe de Commines et son médecin Cottier », le très officiel historien de la Cour présente ce même Cardinal comme le mauvais génie du roi :

J'ai honte de vous dire, pour l'honneur de l'Église & pour celui de la France, quel fut cet homme-là. Il était fils d'un Meunier de Verdun. Un Moine en passant l'emmena fort jeune de chez son père, & s'en servit à porter sa besace quelque temps. Cet esprit

25 — « Et la même conjonction se fist au même signe l'an 1464 après laquelle plusieurs changements de Princes, plusieurs guerres s'émeuvent par les sujets contre leurs princes, en plusieurs pays d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Zadamach Roy des Tartares fut chassé par les siens, Henry V Roy d'Angleterre fut pris & décapité par son sujet. Édouard III et Frédéric III Empereur fut chassé d'Hongrie par Matthieu Corbin roy élu fils d'un simple capitaine. Louis XI Roy de France assiégé par ses sujets en sa ville capitale & presque réduit à l'extrémité de perdre son état. Au même temps Scander esclave du Roy des Turcs, se révolta et vola deux gouvernements. » Bodin, *De la République*, IV, p. 405.

26 — Gabriel Naudé, *Considérations politiques sur les Coups d'État*, Éditions de Paris, 1988, avec une préface de Louis Marin, p. 88.

27 — Gabriel Naudé, *op. cit.*, p. 101-102.

28 — Gabriel Naudé, *op. cit.*, p. 116.

29 — Gabriel Naudé, *op. cit.*, p. 162.

vif en ayant tiré quelques bribes de mauvais Latin, mais beaucoup de semences de finesses, auxquelles son inclination naturelle le portait, se fourra dans la maison de Juvenal des Ursins Patriarche d'Antioche & Évêque de Poitiers ; & en peu de temps s'avança tellement auprès de ce prélat par son adresse, qu'ayant chassé ou devancé tous les vieux serviteurs, il demeura maître de son maître : si bien qu'en mourant il le laissa exécuteur de son testament ; on le blâmait d'en avoir converti la plus grande partie à son profit. Enrichi de ces larcins, il se rangea auprès de Jean de Beauvau Évêque d'Angers, & lui servit de Secrétaire dans son ambassade vers le Pape Pie II du temps de Charles VII. Son esprit parut en négociation tel qu'il était, remuant, subtil, brouillon, inquiet, plein de mille sortes de machinations, de ruses, de tromperies, en un mot capable de tout entreprendre & tout conseiller : pource qu'il n'avait rien à perdre que son infamie. À cause de ses qualités, Louis qui se servit le plus souvent de petites gens qui cherchassent leur fortune dans une déterminée résolution de tout faire, l'appela auprès de lui³⁰.

Il va de soi que les conclusions de Mézeray ne concordent guère avec celles de Naudé. L'historien du roi peint un portrait tragique des terrifiantes trois dernières années du « terrible » Louis XI, souffrant épouvantablement, se méfiant de ses proches : « il s'enferma dans son château du Plessis-lès-Tours ; le fit entourer de fossez à fonds de cuve [...] et ordonna quarante arbalestiers dans les fossez pour y faire garde nuit et jour, avec charge de tirer sur tous ceux qui approcheraient »³¹.

La peur de celui qui a terrorisé les siens importe moins à Gabriel Naudé. Les lois de l'histoire et celles de la politique d'autant plus. Pour son ami La Mothe Le Vayer non plus, l'essentiel n'est pas là. Les libertins érudits dégagent de l'histoire de l'exercice du pouvoir par Louis XI non pas des leçons politiques, mais bien des leçons sur l'essence même du politique et sur la violence qui le sous-tend. Peu leur importent, en somme, la petite histoire et les anecdotes succulentes. Le règne de Louis XI est exemplaire de la

30 — François de Mézeray, *Histoire de France*, tome II, Paris, 1644, p. 128.

31 — François de Mézeray, *op. cit.*, p. 189 : La suite est intéressante aussi : « Le voilâ donc enfermé deux ou trois ans avant sa mort entre des grilles & des barreaux, lui qui sur le moindre soupçon se plaisait à tenir les plus grands de son Royaume dans une cage de fer qui n'avait que huit pieds en carré, ou de leurs pendre aux pieds de grosses boules, qu'on appelait les « filletes » du Roy. Lui, dis-je, qui avait tant dépêché le monde, & qui était si terrible, qu'il n'y avait point de Seigneur qui dormit en assurance dans son lit, tremble d'une continuelle appréhension de la mort, fait fouiller ceux qui viennent le voir, son gendre, sa fille, ses favoris ; s' imagine qu'on l'aborde avec des poignards ; & que tous ceux qu'il voit sont des archers de la mort. »

rhétorique du Pouvoir et de l'efficacité des moyens mises en œuvre
par le Prince efficace.

Alexander ROOSE
Université de Gand